

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE

Référent régional processus EPRD/ERRD des établissements et services
médico-sociaux Personnes Agées

Références de rattachement au Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative :

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type : SAN-90-A : Gestionnaire administratif et budgétaire

Niveau d'emploi : Catégorie B ou niveau 4 à 5A UCANSS

Cotation RIFSEEP : Secrétaire administratif Groupe 2

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon : Siège Clermont-Ferrand : Délégation territoriale :

Direction de l'Autonomie

Direction Déléguée Pilotage Budgétaire et de la Filière Autonomie

Pôle Allocation et Optimisation des Ressources

Service Cellule Personnes Agées

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du service d'affectation :

L'action de la Direction de l'Autonomie s'inscrit dans un contexte de centralisation du pilotage et du financement du secteur médico-social. Au sein du pôle Allocation et Optimisation des Ressources PA, le titulaire du poste participe au niveau régional au pilotage et au suivi financier et comptable des établissements et services relevant du secteur "personnes âgées". Son action intervient dans le cadre du déploiement des réformes médico-sociales intervenues en 2017 sur la tarification, l'EPRD et la contractualisation. Pour rappel, le service AOR PA se compose d'un responsable, de trois gestionnaires et d'un référent processus EPRD/ERRD.

Effectif du service : 5

DESCRIPTION DU POSTE

Contenu du poste :

L'agent sera chargé de la mise en œuvre globale du processus EPRD / ERRD sur le champ "personnes âgées" sous la hiérarchie du responsable du service AOR PA et en étroite collaboration avec l'analyste financier régional.

Trois activités principales :

→ Contribuer au pilotage régional du processus global financier et comptable des structures sous EPRD :

- Exploiter et rendre visible l'activité EPRD par le biais de la plateforme nationale
- Mise à jour (ou suivi de mise à jour) des tableaux de suivi internes nécessaires
- Proposition d'adaptation des tableaux de suivi
- Revue annuelle (bilans, perspectives) du processus EPRD (annexes activité, EPRD, ERRD)
- Conseil et appui auprès des délégations départementales en lien avec l'analyste financier régional
- Alerter les DD sur l'avancement du processus EPRD (échéance des 30 jours, rejets)
- Interface régulière avec les CD et les ESMS par le biais de projets de courriers et de lettres avec comme objectif une pratique EPRD commune et partagée

→ Assurer le suivi financier administratif au niveau régional des "ESMS en difficultés" :

- Participer à la stratégie de définition des "ESMS en difficulté" (travaux en cours au niveau national) dans l'optique d'un ciblage régional
- En appui aux DD, participer à l'analyse financière des établissements (annexes activité, EPRD et ses annexes, ERRD, PGFP)
- Assurer la traçabilité du suivi administratif des dossiers des ESMS en difficulté
- Participer aux échanges réguliers d'informations en interne ARS
- Exploiter les données financières transmises par le réseau des finances publiques

→ Accompagner les DD lors du diagnostic financier des organismes gestionnaires figurant dans la programmation régionale CPOM PA :

- L'analyse financière de niveau 1 par les DD à l'aide de la grille d'analyse régionale
- L'analyse financière de niveau 2 et, le cas échéant, participer à la définition d'un PGFP d'entrée de CPOM en lien avec l'analyste financier régional
- En fonction des besoins, contribuer à la bonne intégration des structures PH aux CPOM PA et à l'EPRD PA en lien avec les équipes PH concernées au siège et en DD

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / Contraintes :

Possibles déplacements en DD

Partenaires institutionnels :

- EXTERNES : correspondants locaux, CNSA, Ministère, CD, DDFIP
- INTERNES : services ARS (analyste financier régional, référente régionale contractualisation PA, délégations départementales)

COMPETENCES REQUISES

Connaissances

E : expert (niveau 4) / M : maitrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Maîtrise de la comptabilité et de l'analyse financière	X			
Connaissance des politiques menées en faveur des personnes âgées		X		
Connaissances des modes de financements et du fonctionnement des établissements et services médico-sociaux		X		
Maîtrise de la procédure budgétaire médico-sociale		X		

Savoir-faire

E : expert (niveau 4) / M : maitrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Elaboration et suivi des reporting		X		
Elaboration d'outils d'aide à la décision (financier et processus)		X		
Maîtrise des systèmes d'information (Tableau de bord ANAP, applications CNSA, données DDFIP)		X		
Maîtrise des applications bureautiques (Excel)	X			
Maîtrise de la prise de notes en réunion et capacités rédactionnelles		X		

Savoir-être

Rigueur et anticipation
Esprit de synthèse et d'analyse
Travail en équipe et en coordination

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique : Missions exercées sous la responsabilité du responsable PA du Pôle Allocation et Optimisation des Ressources

Lien fonctionnel : référent financier régional